

ANNEXE 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE HISTORIQUE DES ACTIONS EN FAVEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

2001 : Adhésion à la SAEM E-Tera.

2003 à 2006 : Plan de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile. Financement de pylônes de téléphonie mobile pour permettre à 23 communes (près de 6 000 habitants) situées en zone blanche, de bénéficier des réseaux de téléphonie mobile.

2004 : Signature de la charte « Département Innovant » avec France Télécom. Déploiement de l'ADSL pour 91% des foyers du département.

2006 à 2010 : Intervention au côté de la Région dans le cadre de l'appel à projets « Midi-Pyrénées Numérique ». Equipement de près de 61 communes et 2300 foyers pour la résorption des zones blanches ADSL. Coût global 1,25 millions d'euros, participation du Département 250 000 € (20%).

2008 à aujourd'hui : Réseau fibre optique départemental. Mise en place d'une dorsale départementale en fibre optique et de deux boucles professionnelles locales sur les Communauté de communes des Deux-Rives et de Castelsarrasin-Moissac, pour un coût de 3,8 millions d'euros financés avec l'Europe et les collectivités locales (coût pour le Département : 660 000 €).

2011 : lancement du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de Tarn-et-Garonne (SDAN).

2014 : lancement de la politique départementale d'aide à l'acquisition et à l'installation de dispositifs de réception internet par satellite à destination des particuliers et des entreprises.

2015 : mise en place de la politique départementale d'aide au renforcement et à l'extension des réseaux internet hertziens à destination des collectivités.